

hème protesta n'avoir pas reçu d'instructions sur cet objet. Ceux de Baviere & du Palatinat, insistant plutôt sur un Traité de Paix que sur une simple Convention de Neutralité, parlerent long-tems & avec force. Celui de Saxe ne s'étoit point rendu au Collège. Celui de Mayence dit qu'il ne voterait qu'en présence des Ministres absens. Enfin les Ministres de Mayence, de Treves, de Cologne, de Boheme, de Baviere & du Palatinat prièrent celui de Brunswick, leur Collegue, de supplier le Roi d'Angleterre, aux noms de leurs Souverains respectifs, de vouloir bien obtenir du Roi de Prusse que les Etats opprimés de l'Empire fussent, en attendant une décision finale des Electeurs, totalement déchargés des impositions auxquelles Sa Maj. Prussienne les avoit taxés : ce qu'il promit, & il assura que si l'Empire acceptoit la Neutralité, toutes les troupes de Prusse s'en retourneroient bientôt. Ces Ministres engagerent aussi celui de Brandebourg à demander la même grace au Roi de Prusse, son Maître. L'Envoyé de Saltzbourg, pour lors absent, arriva le 13. Il a assisté le lendemain au Collège où la grande affaire de la Neutralité de l'Empire a été agitée. Cette même affaire a depuis occupé le Collège des Villes libres. Dans celui des Princes il y a eu 43 voix sur 98 pour la Neutralité. Huit Ministres ont déclaré n'avoir point reçu d'instructions. Vingt-huit ont mis l'affaire *ad referendum*. Quinze étoient pour lors absens ou non accrédités. Le Collège des Villes, formé sur le même objet, n'avoit plus à balancer : car, par un Décret Impérial, daté du 19. & porté à la Diette le matin du 20, les Etats de l'Empire se trouvoient dispensés de continuer à l'Impératrice-Reine les